

OUVERTURE DE LA 70^{ÈME} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS

Discours de Monsieur le Haut-Commissaire de l'OMVS

HAUT-COMMISSARIAT DE L'OMVS, DAKAR, LE 15 DECEMBRE 2017

- Monsieur le Président du Conseil des Ministres ;
- Messieurs les Ministres et chers frères ;
- Excellences Madame et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Monsieur le Haut-Commissaire Adjoint de l'OMVS ;
- Monsieur le Secrétaire Général de l'OMVS ;
- Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration des Sociétés de Gestion de l'OMVS ;
- Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés de Gestion de l'OMVS ;
- Madame et Messieurs les Coordonnateurs des Cellules Nationales ;
- Mesdames et Messieurs les Experts ;
- Honorables invités ;
- Mesdames, Messieurs ;

Nous voilà de nouveau réunis, à l'occasion de la 70^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal, à Dakar, capitale de la République du Sénégal, pays du siège de l'OMVS. C'est tout à la fois l'honneur et l'opportunité, pour moi, de renouveler notre hommage et nos remerciements aux autorités du pays hôte, au premier rang desquels Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'OMVS, pour les multiples égards dont notre Organisation n'a cessé de faire l'objet.

De telles marques de soutien inébranlable ont été maintes fois exprimées et manifestées par nos différents Chefs d'Etat. J'ai eu personnellement à en prendre la mesure auprès de Leurs Excellences Messieurs le Professeur Alpha CONDE, Président de la République de Guinée, Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali et Mohamed OULD ABDEL AZIZ, Président de la République Islamique de Mauritanie.

Dans la continuité des pères fondateurs de notre Organisation, nos Chefs d'Etat ont persévéré à donner l'impulsion nécessaire qui vaut actuellement à l'OMVS sa bonne réputation. Plutôt qu'un fait du hasard, cette renommée doit beaucoup à une ambition de départ qui s'est consolidée avec un patrimoine infrastructurel étoffé au fil des ans, mais aussi et surtout des valeurs cardinales de partage et de solidarité raffermies qui font du bassin du fleuve Sénégal un espace de développement, de rencontre et de paix.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Il y a quelques mois, l'OMVS venait de passer le cap de ses 45 ans d'existence.

Bien du chemin aura été parcouru depuis la date de création de notre Organisation, le 11 mars 1972 à Nouakchott. Bien des acquis auront aussi été concrétisés à la faveur de l'ambition sans cesse renouvelée de ses dirigeants successifs.

Sans nous reposer sur nos lauriers, nous sommes en droit de dire que l'effort de maîtrise de l'eau du bassin du fleuve Sénégal comme principale stratégie, aura donné des résultats probants. En l'occurrence, la construction des barrages de Diama, de Manantali et de Félou et des autres ouvrages structurants garantissent aujourd'hui la disponibilité de l'eau et le développement des usages de l'eau pour l'agriculture irriguée, la production d'énergie hydroélectrique, l'accès à l'eau potable et à la santé, la préservation des écosystèmes et la navigation pérenne sur le fleuve.

D'autres acquis s'ajouteront, très bientôt, aux importantes réalisations déjà enregistrées. Il en est ainsi du volet Navigation, programme phare qui donne à l'OMVS sa vocation de vecteur et facteur d'intégration par excellence, et dont la feuille de route que vous avez définie connaît un déroulement satisfaisant sous l'impulsion de la SOGENAV dont je voudrai saluer ici le Directeur Général et son équipe pour la proactivité et le dynamisme. Pour la première fois, depuis 1967, malgré les difficultés, un bateau est arrivé à Ambidédi, à 6 km du quai. Ce test de navigabilité, conduit avec panache par la SOGENAV, a rallumé l'espoir des populations riveraines de voir se concrétiser très prochainement, la navigation de Saint-Louis à Ambidédi.

L'autre défi de taille à relever, qui scellera l'ancrage de la Guinée dans le tissu infrastructurel de l'OMVS, concerne la réalisation du barrage de Koukoutamba. Sous votre impulsion et avec votre soutien, ce projet structurant majeur sera mis sur les rails avec l'achèvement du processus de sélection du constructeur et la mobilisation du financement dans les meilleurs délais.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Gourbassi est le maillon central manquant de la chaîne infrastructurelle de notre organisation. Notre ambition est de réaliser cet ouvrage régulateur majeur au cours de ce mandat.

Nul doute que la concrétisation de cet important projet et des autres chantiers de notre organisation impactera positivement les conditions de vie de nos populations et le développement de l'activité économique dans nos pays. La notoriété internationale de l'OMVS s'en trouvera davantage confortée, car, d'ores et déjà, cette année encore après 2015, l'OMVS a été classée comme premier organisme de bassin au niveau mondial parmi 84 organismes de bassin dans 148 pays. La qualité de ses projets, l'originalité et l'exceptionnelle qualité de la coopération entre ses Etats-membres ont été les principaux facteurs qui ont valu à l'OMVS cette distinction.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

45 ans, c'est bien souvent un temps que d'aucuns assimilent à l'âge de raison. A 45 ans, l'OMVS est à la croisée des chemins. Or, comme le dit un grand penseur, « *il vaut mieux suivre le bon chemin en boitant, que le mauvais d'un pas ferme* ». Aussi, sous l'impulsion du Conseil des Ministres, l'Organisation s'est engagée sur la voie de l'adaptation à son contexte et ses évolutions, mais aussi pour faire face aux défis qui se profilent. De fait, l'ouverture concomitante de nombreux chantiers et la nécessité de consolider les acquis et le capital d'expérience dans le domaine des aménagements fluviaux à objectifs multiples placent encore davantage notre organisation devant un impératif de modernisation et de restructuration fonctionnelle.

C'est dans cette perspective que le Conseil des Ministres a décidé, au plan institutionnel, de tracer la voie pour l'amélioration du cadre juridique et du fonctionnement du Haut-Commissariat et la coordination du Système OMVS. Les deux études conduites, dans ce cadre, par le Haut-Commissariat, l'une sur la relecture des textes organisant son fonctionnement et l'autre relative à la revue institutionnelle du Système OMVS à laquelle a été combinée l'étude sur le Financement dudit Système, sont en voie de finalisation.

Il est ainsi attendu de l'étude sur la relecture de doter le Haut-Commissariat de nouveaux textes à même de lui permettre de pouvoir fonctionner normalement et de n'être pas dépassé par les réalités du moment. De même, la double étude sur la revue institutionnelle et le financement s'inscrit dans une logique d'harmonisation et de cohérence pour une meilleure gouvernance du Système OMVS. D'autre part, elle vise à garantir la durabilité du financement du fonctionnement du Système OMVS tout en réduisant le poids des contributions des Etats membres aux budgets de fonctionnement et d'investissement des structures du Système.

En un mot, il s'agit de revoir et de repenser nos modes de gouvernance et de gestion afin de faire de l'OMVS une organisation modernisée, renforcée et mieux harmonisée. Une telle ambition exige de notre part davantage d'effort et de persévérance ainsi que le nécessaire changement de certaines habitudes, car l'impératif de réussite nous impose un changement de mentalité afin d'être à la hauteur de cette mission si noble.

Dans cet esprit s'inscrit la nécessité vitale d'achever et/ou de renforcer le cadre juridique et réglementaire des sociétés du Système. En la matière, force est de constater que, malgré les efforts déjà consentis, il y a un besoin urgent de clarifier, en les renforçant, les liens juridiques entre le Haut-Commissariat (représentant des Etats) et les sociétés en phase opérationnelle (SOGED et SOGEM) par la signature ou le renouvellement des contrats de concession sans préjudice des conclusions de l'étude sur le financement du Système OMVS.

Qui dit contrat de concession dit redevance de concession. Les redevances de concession pourraient permettre ainsi de financer, en lieu et place de la contribution des Etats, les activités du Haut-Commissariat.

Pour la SOGED, il s'agira, pour la Direction Générale, d'engager des travaux d'encadrement juridique de son activité, notamment par une étude tarifaire ayant pour socle un règlement de service qui lui permettrait d'être plus efficace dans ses relations avec ses clients et les tiers, car elle assure le service public de l'eau sur l'ensemble du bassin.

Pour la SOGEM, il s'agira de relire le contrat de concession qui la lie au Haut-Commissariat afin de l'adapter au contexte actuel sans préjudice des recommandations de l'étude en cours.

Pour la SEMAF-SA, filiale de la SOGEM et dont les textes fondateurs limitent la durée à 2018, il s'agira de procéder à la relecture de ces textes et ensuite à leur adoption définitive avec en ligne de mire l'efficacité et la performance techniques et opérationnelles.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Quand bien même il est nécessaire d'adapter l'OMVS à son contexte, nous ne saurions occulter cette autre adaptation qui a trait aux fondamentaux qui sont à l'origine de la création de l'Organisation. Je veux parler des conditions climatiques qui connaissent, ces dernières années, une péjoration qui se ressent au niveau du bassin du fleuve, particulièrement en l'état actuel de sécheresse sévère consécutive à une saison pluviométrique des plus faibles.

Il va sans dire que la baisse substantielle du débit du fleuve qui en découle impose que nous adoptions le mode de gestion des eaux le plus précautionneux et le plus équilibré possible pour la satisfaction des différents besoins et usages. Il nous importe alors de veiller, plus que jamais, à améliorer notre gouvernance de l'eau et notre gestion des ressources en eau en tirant le meilleur profit des outils de suivi et de planification à notre disposition.

Toutefois, si nous partons du postulat que le bassin du fleuve est soumis à des modifications importantes de son environnement, nous devons, par conséquent, tenir compte de la perspective plus globale qui prend en compte le facteur du changement climatique. Certes, les textes et programmes de développement de l'OMVS intègrent la problématique des aléas climatiques, mais de surcroît l'orientation en la matière est donnée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de sa Conférence de 2015 à Conakry, pour aller dans le sens de la dynamique mondiale sur le changement climatique.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Quelques mois seulement sont passés depuis la tenue de la dernière Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OMVS. Cette période a été particulièrement intense en termes d'activités pour la nouvelle équipe dirigeante du Haut-Commissariat.

Triste aussi, elle l'a été suite au décès du précédent Haut-Commissaire Adjoint Feu Ahmed ABDEL FETTAH et de Feu Ousmane PLEAH, cadre à la SOGED, dont nous saluons la mémoire. Nous formulons de nouveau les prières pour que Dieu les entoure de Sa miséricorde et les accueille dans Son Paradis.

Conformément à l'orientation des Chefs d'Etat sur la rationalisation des moyens de l'Organisation, le projet de budget 2018 du Haut-Commissariat a été resserré en faisant un arbitrage particulièrement rigoureux entre les priorités. D'ores et déjà, au chapitre des missions, une réduction drastique a été obtenue comparativement aux périodes qui ont précédé. L'effort à ce niveau sera poursuivi en s'attachant à rester au plus près du cadre prévisionnel.

En Novembre, un séminaire interne réunissant le top management de l'OMVS, c'est-à-dire les équipes dirigeantes du Haut-Commissariat et des Sociétés de gestion. L'objectif était de recréer les liens entre ces structures au service d'une vision commune et un même partage des orientations sur la mission de l'OMVS.

C'est le lieu de remercier les Présidents des Conseils d'Administration et les Directeurs Généraux des sociétés du Système, ces hauts cadres de nos Etats qui ont pris la mesure de la tâche de redynamisation de l'OMVS afin qu'elle soit à la hauteur de sa mission. Je voudrai, dans la même veine, remercier les Coordonnateurs des Cellules OMVS ainsi que tous les experts qui les accompagnent pour leur effort continu en soutien aux initiatives du Haut-Commissariat et rappeler la place importante qu'ils occupent dans le dispositif du Système. Les Directeurs, tous les cadres et agents de la grande famille de l'OMVS méritent nos remerciements et nos encouragements. Avec eux, par la grâce de Dieu nous comptons écrire une nouvelle page de l'histoire de l'OMVS

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Dans l'optique de porter plus loin et de diffuser largement le message de l'OMVS, l'accent sera encore davantage mis sur la communication afin d'en faire un vecteur

moderne, inventif, proactif, apte à accompagner la mise en œuvre de nos programmes. Ainsi pourrons être fédérées les initiatives pour harmoniser le discours sur l'Organisation, rationaliser les investissements dans la communication, démultiplier les retombées et les résultats. Ce faisant, la communication sous ses formes les plus pertinentes sera privilégiée.

Il en sera ainsi de la communication institutionnelle avec la mise en place du Comité de Bassin comme lieu de démocratie de l'eau et d'échange entre tous les acteurs. De même, il importera de donner plus de visibilité aux actions de l'Organisation au bénéfice des populations du bassin, notamment par la remise en état des Places OMVS dans les capitales des Etats et l'aménagement d'une place du même type dans la capitale de la Guinée, Conakry. L'objectif est que ces places donnent le bon reflet de l'Organisation à la promotion de laquelle elles sont dédiées.

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,
Messieurs les Ministres,

“Entre le rêve et la réalité la porte qui les sépare, est celle du courage”.

Le rêve de transformer l'espace OMVS en fer de lance, de l'Intégration sous Régional et Africaine par la valorisation de son immense potentiel pour devenir une réalité. Nos Chef d'Etat en n'ont la vision et la volonté.

Messieurs les Ministre vous en n'avaient l'ambition et le courage d'affronter avec nous les défis pour amplifier davantage les acquis de notre Organisation au service du développement économique et social des Etats qui la composent.

Vive l'Intégration Africaine,
Vive l'OMVS

Je vous remercie.